

Observatoire départemental de la nature en Essonne

Relevé de décisions du 11 juin 2019

Ordre du jour de la 2^{ème} édition :

- Présentation des missions de l'Agence Française de Biodiversité (voir document joint),
- Retour sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques menée par la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) (voir document joint),
- Synthèse des attentes des membres de l'ODNE et propositions de réponses (voir diaporama joint).

Lors de la 1^{ère} édition de l'ODNE le 19 février 2019, des groupes de travail (world cafés) ont défini quelles étaient les attentes d'un tel observatoire sur le territoire de l'Essonne (voir document joint). Cette 2^{ème} édition est l'occasion pour le Département d'établir une liste de propositions à débattre afin de répondre à ces attentes d'une part, et de recueillir l'avis et les compléments des participants d'autre part.

Les principales attentes des participants à l'ODNE	Propositions de réponses	Calendrier de mise en place
Constituer des bases de données et d'information sur la biodiversité Cartographier des espaces de nature	Créer un espace dédié sur le site Essonne.fr, avec un renvoi vers : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les principales bases de données naturalistes ▪ des liens vers des sites de partenaires sur des thématiques environnementales (dont la nature en ville) CARMEN, INPN, ARB, CBNBP ▪ les présentations et relevés de décisions de l'ODNE ▪ les études ▪ des infos sur les atlas de la biodiversité ▪ des infos sur les révisions de documents d'urbanisme 	Courant automne 2019 Printemps 2020 Calendrier à définir
Elargir le collège de partenaires	Associer des acteurs complémentaires à l'ODNE : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure représentation des structures associatives (naturalistes, randonneurs, pêcheurs, chasseurs...) ▪ Monde de la presse et de l'entreprise ▪ Scientifiques, citoyens, enseignants, scolaires... 	Dès la 3 ^{ème} édition de l'ODNE (hiver 2019-2020)
Créer des groupes thématiques en fonction des besoins du territoire	Poursuivre les instances existantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cirque naturel de l'Essonne ▪ Site de la DGAC de Chevannes ▪ Fosse Montalbot... Relancer/créer des instances : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Observatoire des MBVEJ ▪ Comité foncier 	Septembre 2019 Septembre 2019 Automne 2019 Hiver 2019-2020 Hiver 2019-2020

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité forêt ▪ Autres instances pérennes ou temporaires en fonction de l'actualité environnementale du territoire ▪ Comités réglementaires (Natura 2000, Réserve naturelle...) <p>Sensibilisation et éducation (appels à projet)</p> <p>Travail sur l'axe Seine</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre compte de l'avancée de ces différents groupes thématiques lors de l'ODNE 	<p>Printemps 2020</p> <p>Chaque année</p>
Former aux bonnes pratiques	<p>Proposer des formations et conférences au Domaine de Montauger, et sur des sites de partenaires (ouverts aux services techniques, aux élus et aux associations)</p> <p>Ex :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion des Espèces exotiques envahissantes, nature en ville, TVB, réalisation d'Atlas de la biodiversité communale... ▪ Dispositifs financiers en faveur de la biodiversité 	<p>Hiver 2019-2020</p> <p>Printemps 2020</p>
Mieux communiquer sur les événements du territoire	<p>Relai sur l'espace dédié à l'ODNE sur Essonne.fr</p> <p>Réseaux sociaux (ex : Facebook de Montauger, instagram)</p>	<p>Toute l'année (et à partir de de l'automne 2019 pour l'espace dédié)</p>
Lutter contre les dépôts sauvages	<p>Faire évoluer l'application grand public « Veille nature 91 » pour signaler tout incident sur les ENS</p>	<p>Juin 2019</p>
Sensibiliser au patrimoine naturel de l'Essonne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispenses d'animations nature des partenaires auprès du grand public et des scolaires (CENS, AEV, associations...) ▪ Organisation d'événements stratégiques : Assises nationales de la biodiversité, Solstice d'été, inaugurations de sites (ex : Clos de Montauger) 	<p>Toute l'année</p>
Mieux prendre en compte les trames verte, bleue et noire du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre l'opération Jardins Naturels Sensibles ▪ Conventionner avec les agriculteurs pour restaurer les haies ▪ Accompagner les collectivités dans l'évolution de leurs documents d'urbanisme 	<p>Toute l'année</p>
Renforcer la police de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des opérations « coup de poing » avec les services de l'AFB, les gendarmeries et les gardes du CD91 ▪ Prévenir les incivilités en sensibilisant les usagers motorisés ▪ Etudier l'offre et la demande de la pratique de l'activité moto-cross en Essonne 	<p>Dès la constitution des équipes à l'OFB (début 2020)</p> <p>2020</p>

Un prochain ODNE pourrait être organisé en fin d'année 2019.